

Ingénieuses'19

FICHE D'APPEL À PROJETS

RAPPEL :

Les trois prix décernés aux projets, ont été créés par la **Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs**, en partenariat avec l'**Agence universitaire de la Francophonie**, **Elles bougent**, **Femmes ingénieures et Talents du numérique** et le soutien du **Bureau national des élèves-ingénieurs**, de **Campus-Channel**, de la **Commission des titres d'ingénieur**, de **Social Builder**, **STMicroelectronics** et **Techniques de l'ingénieur**.

Les actions proposées peuvent concerner aussi bien des projets de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes au sein des écoles d'ingénieur-e-s ou dans la sphère professionnelle. Elles peuvent également viser à attirer davantage de femmes dans les formations d'ingénieur-e-s ou œuvrer à lutter contre les discriminations et les idées reçues. Les projets déposés dans le cadre de l'opération Ingénieuses peuvent avoir été soumis à d'autres concours ou appels à projets.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Les projets initiés durant l'année académique 2018-2019, qu'ils soient en cours, non achevés, achevés ou futurs, sont éligibles et peuvent être présentés lors de l'opération Ingénieuses 2019. Les projets peuvent être présentés aussi bien par l'administration de l'établissement, par le personnel enseignant, par des étudiant-e-s seul-e-s ou en groupe, par le bureau des élèves, etc.

Après délibération du jury composé de partenaires et d'experts, trois prix seront remis lors d'une cérémonie :

- Le prix de l'école la plus mobilisée ;
- Le prix du projet le plus original ;
- Le prix pour l'enseignement à l'égalité.

Les élèves-ingénieures répondant à l'appel à projets, peuvent également déposer en parallèle une candidature au prix de l'élève-ingénieure France.

La présente fiche est à retourner complétée à ingenieuses@cdefi.fr. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 8 mars 2019.

Pour toute question, veuillez contacter :

Delphine DUVERGER

Chargée de mission communication, formation et société

ingenieuses@cdefi.fr

Téléphone +33 (0)1 85 65 25 21

La cérémonie de remise de prix se tiendra à Paris le 17 mai 2019. Les nominées pour chacun des prix seront informé-e-s par e-mail fin avril.

FICHE DE CANDIDATURE :

Nom de l'école accueillant ce projet :

Nom du référent-e du projet, de sa fonction dans l'école et si tel est le cas, de l'association à l'origine du projet :

Coordonnées du référent –e :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Nom du projet :

Descriptif du projet :

Durée du projet :

Objectifs de l'action (plusieurs choix possibles) :

- Susciter des vocations d'ingénieures chez les jeunes filles
- Lutter contre les idées reçues et les stéréotypes de genre
- Promouvoir l'égalité femmes-hommes
- Autres, précisez :

Moyens mobilisés pour réaliser l'action :

Ressources humaines :

Ressources financières :

Actions de valorisation prévues (communication autour de l'opération) :

En accompagnement de la présente fiche d'inscription à l'appel à projets, l'établissement, le/la référent-e ou l'association s'engage à :

- Transmettre à la CDEFI les documents permettant de décrire le projet en vue de sa publication sur le web ou d'une présentation à la presse ;
- De fournir des illustrations de l'action : photos des participants, captures d'écran, vidéos de présentation, site internet, blog, affiches, etc.
- De fournir un témoignage de l'un des participants d'une dizaine de lignes avec photo (le témoignage pourra être remanié dans le but d'être transmis à notre agence de relations presse).
- Nommer un-e ou plusieurs représentants qui participeront à la cérémonie de remise de prix.

En remplissant ce document, j'autorise la CDEFI à :

- conserver les coordonnées et les documents fournis en complément relatives au projet, pendant toute la durée du concours 2019 ;
- conserver ces données, exclusivement à titre d'archives du concours, sans aucune possibilité de divulgation à un tiers ;
- référencer les actions des établissements sur le site internet de la CDEFI (www.cdefi.fr) ;
- communiquer sur l'action Ingénieuses'19 et sur ses participants sur son site internet, dans la presse et sur les réseaux sociaux ;
- faire des communiqués de presse sur l'opération ingénieuses citant les projets nominés et lauréats.

Enfin, la CDEFI s'engage à me demander l'autorisation préalable à l'établissement, au référent-e ou à l'association pour toute mise en relation avec un média dans le cadre d'une interview écrite, enregistrée en audio ou en vidéo.

Fait à :

Date :

Signature :